

Récupérer l'eau de pluie... Pourquoi pas?

Avez-vous déjà pensé à récupérer l'eau de pluie? Grâce à cette pratique facile et efficace, vous pourriez récolter en moyenne 600 litres d'eau par mètre² de toiture, soit 60 000 litres par année sur un toit de 100 mètres². Même pendant les mois où il pleut le moins, vous pouvez tout de même récupérer 30 à 40 litres par mètre² de toiture.

Pour laver votre voiture, vous utilisez environ 190 litres d'eau et, pour arroser votre jardin, environ 17 litres. **Pourquoi gaspiller l'eau potable?** La récupération d'eau de pluie est un geste éco-responsable qui vous permet, entre autres, d'arroser vos plantes avec de l'eau naturelle, douce, non chlorée et à température ambiante. Et puisqu'il s'agit de votre réserve personnelle, vous pouvez l'utiliser même pendant les périodes d'interdiction d'arrosage ou de sécheresse.

Il est très simple de se procurer sur le marché un bac conçu à cette fin ou encore de s'en confectionner un soi-même. Essayez-le!

Quelques conseils pour la fabrication d'un bac :

- **Recyclez un baril** de plastique robuste qui ne bombe pas, idéalement d'une capacité de 200 litres (hauteur = 1 m et diamètre = 55 cm), anti-UV et de grade alimentaire (il ne doit pas avoir servi à entreposer des matières toxiques) : déchets détournés du site d'enfouissement et fournis localement.
- Si le bac est muni d'un **couvercle vissable** sécuritaire, c'est encore mieux, car celui-ci restreint l'accès et empêche l'entrée des animaux.
- Percez le couvercle et fixez un **double grillage**. Ceci éliminera les problèmes de moustiques et de débris organiques.
- Vous pouvez adapter le baril selon vos besoins en ajoutant notamment un **robinet de cuivre** de qualité permettant de remplir l'arrosoir ou encore de joindre un boyau et un système d'irrigation.
- Une **prise de débordement** peut être installée dans le haut et reliée à un autre baril afin d'économiser davantage.
- Placez le ou les bacs sur une **base solide** sous votre gouttière.



Algues bleues



ATTENTION! Certains cours d'eau peuvent être contaminés par les algues bleues. Il importe d'agir avec prudence. Donc, si vous voyez cette eau...

- Ne vous baignez pas!
- Ne la buvez pas!
- Ne jouez pas avec les écumes!
- Éloignez les enfants du secteur affecté!

Source : Affiche « *Algues bleu-vert : agissez avec prudence* », ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Dermatite du baigneur

La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves présentes dans certains cours d'eau et se manifeste par des plaques rouges sur la peau.

Comment prévenir la dermatite du baigneur?

- Évitez, si possible, les plages où des cas de dermatite ont été rapportés.
- Réduisez à quelques minutes le temps que vous passez à l'eau.
- Prenez une douche en sortant de l'eau, si possible.
- Asséchez votre peau en la frottant vigoureusement avec une serviette. Il faut éviter de la laisser s'assécher au soleil ou à l'air libre.
- Informez les autres baigneurs si vous êtes affecté.
- Évitez de nourrir les oiseaux aquatiques.

Source : Dépliant « *Quand la dermatite du baigneur apparaît* », ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec